

Xénophobes affichés ou masqués

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1979)**

Heft 504

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1016529>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Xénophobes affichés ou masqués

Si les Genevoises et les Genevois l'acceptent ce prochain week-end, les étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement, c'est-à-dire vivant depuis dix ans dans le Canton de Genève, pourront non seulement en 1981 participer à l'élection des prud'hommes, mais encore devenir juges au Tribunal des prud'hommes. Sur une population active d'environ 120000 personnes, ce sont environ 35000 étrangers qui seraient ainsi admis à la magistrature judiciaire.

Si une décision positive sortait des urnes, pas de grand chambardement en perspective, aucun risque d'un afflux subit et considérable de juges prud'hommes étrangers: ce sont aux "groupes professionnels" agréés — douze au total, de celui qui regroupe l'horlogerie et la bijouterie, à celui formé par les nurses, les employés de maison et le personnel fédéral, cantonal et communal — qu'est réservé le droit de proposer des listes des candidats, juges employeurs et juges salariés (quinze pour chaque

partie, flanqués de six suppléants), listes qui donnent lieu à des élections tacites la plupart du temps; et on peut miser sur la réserve de ces "groupes professionnels" face à un éventuel changement des habitudes à ce chapitre, à voir l'extrême réserve des syndicats — mis à part les syndicats chrétiens — pourtant fort sollicités de donner nettement leur appui à cette initiative.

Au vote sur cette proposition, le Grand Conseil genevois s'était divisé en deux camps très nets: les démocrates-chrétiens, à l'origine de l'initiative, étaient rejoints par les socialistes et les communistes, tandis que radicaux, vigilants et libéraux faisaient front commun pour s'opposer à l'innovation.

Les mêmes partis se retrouvaient comme de juste face à face pour tenter de gagner l'opinion à leurs positions: xénophobie affirmée chez les Vigilants manifestant leur véritable image de marque à travers une affiche scandaleuse, xénophobie masquée chez les radicaux et les libéraux, appliqués à la justifier tant bien que mal par des rappels historiques de l'indépendance genevoise (J.-S. Eggly, dans le "Journal de Genève" du 11.6.79: "(...) La maxime "pas de juges étrangers" est à la source même de l'histoire qui créa notre pays")

qui ne devraient tromper personne. Rarement aura été faite démonstration aussi claire de la vacuité de certains slogans et de certaines professions de loi: a-t-on assez prêché dans les rangs de ces partis "responsables" la tolérance à l'égard de nos hôtes, la nécessité d'une politique d'"intégration" (avec, il faut le dire tout ce qu'il y a d'ambigu dans ce mot) des travailleurs étrangers? A la première occasion de faire un pas vers la réalisation concrète de ces saints principes, on tourne casaque.

Car l'enjeu principal est bien là: à travers l'adoption de la proposition qui leur est faite, les Genevois et les Genevoises ont l'occasion d'exprimer dans les faits leur volonté d'abolir une ségrégation larvée intolérable. Là, naissance d'organes consultatifs d'immigrés; ici, des juges étrangers au Tribunal des prud'hommes, qui plus est élus par la totalité de la population active concernée. Il se pourrait que cette dernière voie porte plus d'espoir d'un véritable changement de cap de notre politique à l'égard des étrangers.

Triomphe communiste: l'arbre et la forêt

Il a fallu l'éventualité d'une majorité de gauche en Ville de Genève pour mobiliser les quartiers bourgeois lors des dernières élections municipales et renforcer les positions de la droite. Quelques semaines plus tard, il a fallu l'appétit des libéraux et la volonté affirmée de la coalition bourgeoise de bouter hors du Conseil administratif, le communiste Dafflon pour que ce dernier "fasse un malheur": plus de 50% des suffrages sur son nom, les deux candidats de la gauche largement en tête.

On le sait maintenant, la brillante élection de Roger Dafflon n'est pas le résultat du snobisme des beaux quartiers: quelques centaines de voix de la droite seulement sur plus de 15000 suffrages. C'est donc qu'il y a une majorité de gauche possible à Genève. Mais cette majorité est difficilement mobilisable; elle réagit

IMAGES

Paolo peintre

Qui connaît Paolo, peintre des clochards, des chômeurs, des travailleurs? A Berne, ailleurs en Suisse alémanique et en Allemagne, il s'est conquis une place à part et son renom de peintre engagé et socialiste ne l'empêche pas d'exposer actuellement à Berne sous les auspices du maire de la ville.

Né en 1894, doué pour le dessin, il ne peut pas d'emblée se vouer à la peinture. Après un apprentissage d'horloger et des cours à Berne, il bénéficie alors d'une bourse qui

lui permet de se perfectionner à l'Académie de la Grande Chaumière, à Paris, de 1936 à 1939. Il y est l'élève et devient l'ami de Frans Masereel.

Sa dernière exposition: les états d'âme d'un peintre figuratif devant la misère, mais aussi les beautés de notre monde.

Si vous allez un jour à la Maison des Arts d'Aarau, n'hésitez pas à jeter un regard à ce tableau saisissant des années quarante: à la frontière suisse. Il y en a d'autres. Paolo mériterait aussi d'être découvert en Suisse romande: qui dira que son oeuvre permet de découvrir encore facilement qu'à travers des pamphlets les réalités de la question sociale?